



Notre réf.: SG/ASG/SPO/SOP2016-2019

GENÈVE, le 1^{er} août 2012

Annexe: 1

Objet: Contributions aux Plans stratégique et opérationnel de l'OMM pour la période 2016-2019

Suite à donner: Vos présentations doivent parvenir au Secrétariat au plus tard le **28 septembre 2012**

Madame, Monsieur,

Vous vous souviendrez qu'à la soixante-quatrième session du Conseil exécutif de l'OMM (EC-64) qui s'est tenue à Genève du 23 juin au 3 juillet 2012, le Conseil a examiné les recommandations du Groupe de travail du Conseil exécutif pour la planification stratégique et opérationnelle de l'OMM et a avalisé les paramètres relatifs à l'élaboration du prochain Plan stratégique et Plan opérationnel pour la période 2016-2019 (EC-64, APP-Doc. 4.8(5), paragraphes 4.8.2 a) – l) et 4.8.3).

Le Conseil est convenu de procéder à l'élaboration des plans stratégiques et opérationnels en fonction des aperçus et des échéanciers annexés au document dont il est question ci-dessus.

À cet égard, à titre de première mesure d'un processus de planification interactive, nous vous demandons de présenter vos priorités stratégiques pour la période 2016-2019 en vous concentrant sur les besoins propres aux Membres de vos conseils régionaux respectifs, les risques potentiels qui s'y rattachent et les solutions technologiques prescrites/émergentes dans les commissions techniques. Nous vous invitons également à proposer des activités permettant de tenir compte des priorités proposées.

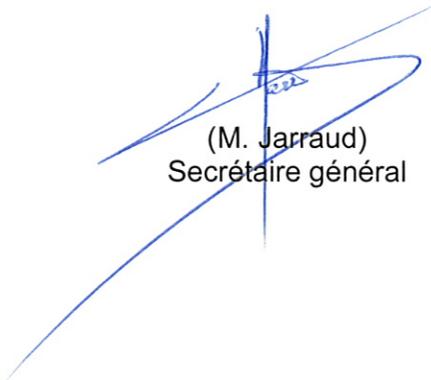
Aux: Présidents des associations régionales (P.RA-1744)
Présidents des commissions techniques (P.TC-1727)

cc: M. David Grimes, président de l'OMM et président du Groupe de travail du Conseil exécutif pour la planification stratégique et opérationnelle de l'OMM (pour information)

Le modèle ci-joint conçu pour apporter des contributions aux Plans stratégique et opérationnel de l'OMM pour la période 2012-2019 vous est fourni pour vous faciliter la tâche, et il doit nous parvenir de préférence le **28 septembre 2012**, au plus tard. Dès qu'il aura reçu toutes les contributions, le Secrétariat partagera avec vous l'ensemble regroupé de propositions pour un examen plus approfondi avant que les projets de plans ne soient présentés au Groupe de travail de la planification stratégique et opérationnelle en vue de leur examen.

Comme toujours, je compte sur votre coopération à ce projet.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



(M. Jarraud)
Secrétaire général

**MODÈLE POUR APPORTER LES CONTRIBUTIONS
AUX PLANS STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNEL DE L'OMM 2016-2019**

Contexte

1. Les propositions relatives aux Plans stratégique et opérationnel pour la période 2016-2019 doivent tenir compte des décisions:

- a. Du Seizième Congrès météorologique mondial (Cg-XVI, mai-juin 2011), en particulier les paragraphes 8.5.1-8.5.5 et la résolution 38 (Cg-XVI)¹ – Élaboration du Plan stratégique pour la période 2016-2019. Le Seizième Congrès (Cg-XVI) a demandé au Conseil exécutif de l'OMM d'ajuster, s'il y a lieu, les axes stratégiques, les résultats escomptés et les objectifs de performance en fonction de l'évolution des besoins socio-économiques, ainsi que des résultats de l'évaluation des performances dans la mise en œuvre des Plans stratégiques pour les périodes 2008-2011 et 2012-2015;
- b. De la soixante-quatrième session du Conseil exécutif (juin-juillet 2012)² selon laquelle:
 - i. Les résultats escomptés doivent être proposés par les conseils régionaux de concert avec les commissions techniques et les programmes; les cinq priorités étaient pertinentes, mais elles doivent être mieux intégrées dans le Plan stratégique à un stade plus précoce, afin d'en améliorer la clarté;
 - ii. Le processus de planification stratégique doit être dicté par les besoins et les priorités fixés par les Membres (par le biais des conseils régionaux);
 - iii. L'actuel Plan stratégique de l'OMM est suffisant pour le prochain cycle de planification. Cependant, il faut préciser les principales priorités qui devront orienter les investissements au cours de la prochaine période financière.

Plan stratégique de l'OMM 2016-2019
Besoins de la société à l'échelle du globe

2. Les besoins de la société à l'échelle du globe représentent les besoins partagés de la société répertoriés par les Membres de l'OMM qu'il faut tenter de résoudre, dans les limites de la mission de l'OMM, par un ensemble d'orientations stratégiques représentées par les axes stratégiques. Ils constituent la base de l'orientation stratégique de l'OMM au cours d'une période financière. Lorsqu'ils apportent des contributions sur les besoins de la société à l'échelle du globe, les conseils régionaux et les commissions techniques sont invités à tenir compte de ce qui suit:

- a. La décision de la soixante-quatrième session du Conseil exécutif selon laquelle les besoins de la société à l'échelle du globe doivent être ceux auxquels les activités de l'OMM peuvent apporter des solutions;

¹

ftp://ftp.wmo.int/Documents/PublicWeb/mainweb/meetings/cbodies/governance/congress_reports/french/pdf/1077_fr.pdf#page=336

²

<https://sites.google.com/a/wmo.int/ec-64-main-page/start-here/francais,>
paragraphe 4.8.2 a) – I) du document APP-d04-8(05)-draft2-STRATEGIC-PLAN_fr.doc.

- b. Il faut également tenir compte du résultat de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable qui a eu lieu à Rio de Janeiro, Brésil, du 20 au 22 juin 2012³ et qui a porté sur une économie verte dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté ainsi que du cadre institutionnel du développement durable. Les dirigeants de la planète ont réitéré leur engagement de travailler ensemble en faveur d'une croissance économique durable et intégrée, du développement social et de la protection de l'environnement. Les pays ont été invités à tenir compte de la mise en œuvre des politiques de promotion d'une économie verte dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté, de manière à favoriser la croissance durable, intégrée et équitable de l'économie et la création d'emplois, en particulier pour les femmes, les jeunes et les pauvres. Parmi les éléments que comportait le Cadre d'action et de suivi, il y avait l'élimination de la pauvreté; la réduction des risques de catastrophes; la sécurité alimentaire et la nutrition et l'agriculture durable; l'énergie, l'eau et l'assainissement; le tourisme durable; les transports durables, des villes et des établissements humains durables; la santé et la population; les océans et les mers; les changements climatiques; la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse; l'éducation et l'égalité des sexes et la participation effective des femmes, entre autres;
- c. Le résultat escompté de la Session extraordinaire du Congrès météorologique mondial qui doit avoir lieu à Genève du 29 au 31 octobre 2012 (Cg-Ext.(2012)) au sujet du développement plus poussé et de la mise en œuvre du Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC), en particulier en ce qui concerne la décision du Cg-XVI (paragraphe 11.1.16) à l'égard des recommandations de l'Équipe spéciale de haut niveau qui identifie la réduction des risques de catastrophes, la gestion améliorée de l'eau, une agriculture plus productive et durable et de meilleurs résultats de santé dans les communautés les plus vulnérables du monde en développement comme secteurs d'action immédiate;
- d. La fluidité de la situation financière mondiale est un autre élément dont il faut tenir compte étant donné qu'il peut avoir des répercussions néfastes sur le respect des priorités stratégiques qui dépendent dans une large mesure des contributions volontaires.

Besoins de la société à l'échelle du globe 2012-2015	Besoins de la société à l'échelle du globe prévu 2016-2019	Remarques/commentaires
Amélioration de la protection de la vie et des biens (en relation avec les phénomènes météorologiques, climatiques, hydrologiques et environnementaux dangereux et leurs incidences, et renforcement de la sécurité des transports sur terre, en mer et dans les airs)		
Réduction de la pauvreté, préservation des moyens de subsistance et soutien de la		

³ https://rio20.un.org/sites/rio20.un.org/files/a-conf.216-l-1_french.pdf.pdf

Besoins de la société à l'échelle du globe 2012-2015	Besoins de la société à l'échelle du globe prévu 2016-2019	Remarques/commentaires
croissance économique (dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement), et amélioration de la santé et du bien-être des populations (en relation avec les phénomènes météorologiques, climatiques, hydrologiques et environnementaux et leurs incidences)		
Exploitation durable des ressources naturelles et amélioration de la qualité de l'environnement		

Priorités stratégiques

3. Les priorités stratégiques doivent chercher à contribuer à la satisfaction des besoins de la société à l'échelle du globe par le biais des orientations stratégiques représentées par les axes stratégiques. Les priorités et les activités stratégiques proposées par les conseils régionaux doivent se concentrer sur leurs besoins exceptionnels et sur ceux de l'Organisation. Les priorités et les activités proposées par les commissions techniques doivent chercher à répondre aux besoins des conseils régionaux parallèlement aux progrès de la recherche et de ses applications scientifiques mondiales. Le résultat du Sommet de Rio+20 et le résultat escompté du Cg-Ext.(2012), parallèlement à d'autres développements internationaux et régionaux relatifs au mandat de l'OMM, doivent être pris en considération au moment de proposer les priorités stratégiques.

4. Il faut signaler que le CMSC et le Système mondial intégré des systèmes d'observation de l'OMM (WIGOS)/Système d'information de l'OMM (SIO), qui en sont aux stades préliminaires d'élaboration et de mise en œuvre, continueront d'être des priorités stratégiques pour l'Organisation au-delà de 2015. La réduction des risques de catastrophes, l'amélioration de la gestion de l'eau, une agriculture plus productive et durable et de meilleurs résultats en matière de santé dans les communautés les plus vulnérables dans le monde en développement ont été avalisés par le Cg-XVI comme secteurs d'action immédiate dans l'élaboration et la mise en œuvre du CMSC, et doivent être pris en considération au moment de déterminer les priorités stratégiques.

5. Étant donné que la majeure partie des catastrophes naturelles ont un rapport direct ou indirect avec le temps, l'eau, le climat et les conditions environnementales connexes, et compte tenu de l'intérêt de la communauté mondiale pour les catastrophes naturelles, comme en témoigne l'issue de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), la réduction des risques de catastrophes doit être considérée comme une priorité stratégique pour l'Organisation au-delà de 2015.

6. Le besoin de renforcer la capacité des Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) dans les pays en développement et les pays les moins avancés (PMA) à tirer entièrement parti des progrès des sciences et de la technologie, en ce qui concerne la prestation de services météorologiques, climatiques, hydrologiques et environnementaux connexes de grande qualité, justifie la nécessité d'appuyer le renforcement des capacités dans les pays en

développement et dans les pays les moins avancés en tant que priorité stratégique au-delà de 2015.

7. Le rôle des transports aériens dans le commerce mondial et dans le développement d'une économie mondialisée explique que les services météorologiques à l'aviation se prêtent au statut de priorité stratégique au-delà de 2015.

Priorités stratégiques dans l'ensemble de l'Organisation		
Priorités stratégiques 2012-2015	Priorités stratégiques proposées 2016-2019	Commentaires
Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC)		
Assistance météorologique à la navigation aérienne		
Renforcement des capacités des pays en développement et des pays les moins avancés		
Mise en œuvre du Système mondial intégré des systèmes d'observation de l'OMM (WIGOS) et du Système d'information de l'OMM (SIO)		
Réduction des risques de catastrophes		

Axes stratégiques, résultats escomptés et priorités stratégiques

8. Les axes stratégiques sont des indications générales des orientations stratégiques visant à répondre aux besoins de la société à l'échelle du globe afin d'atteindre les résultats escomptés. Les résultats escomptés sont les objectifs à long terme que l'OMM cherche à atteindre dans l'accomplissement de sa mission. Les cinq priorités stratégiques pour la période 2012-2015 sont le Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC), l'assistance météorologique à la navigation aérienne, le renforcement des capacités des pays en développement et des pays les moins avancés, la mise en place du Système mondial intégré des systèmes d'observation de l'OMM (WIGOS) et du Système d'information de l'OMM (SIO), et la réduction des risques de catastrophes.

Axes stratégiques

9. L'examen des axes stratégiques doit tenir compte des résultats à atteindre par le biais des orientations stratégiques représentées par les axes en question afin de satisfaire aux besoins de la société à l'échelle du globe au profit des Membres. L'examen des axes stratégiques doit également tenir compte des attentes élevées des gouvernements attribuables à la sensibilisation accrue découlant de la participation de fonctionnaires de haut niveau aux processus du CMSC et aux conférences ministérielles, et au besoin accru de services de qualité supérieure et en temps opportun pour aider les Membres à affronter les défis évolutifs qui ont trait à la variabilité et à l'évolution du climat.

Axe stratégique 2012-2015	Axe stratégique proposé 2016-2019	Commentaires
Améliorer la qualité des services et leur prestation		
Promouvoir la recherche scientifique et ses applications, ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de nouvelles techniques		
Promouvoir le renforcement des capacités		
Conclure partenariats et accords de coopération et consolider ceux qui existent		
Améliorer les méthodes de gestion de l'Organisation		

Résultats escomptés

L'examen des résultats escomptés doit tenir compte des besoins de la société à l'échelle du globe et des axes stratégiques prévus		
Résultats escomptés 2012-2015	Résultats escomptés prévus 2016-2019	Commentaires
Résultat escompté 1: Renforcement de la capacité des Membres à fournir des prévisions, des informations, des avis et des services de qualité relatifs au temps, au climat, à l'eau et à l'environnement et à en améliorer l'accès pour répondre aux besoins des utilisateurs et faciliter la prise de décisions prises dans tous les secteurs concernés.		
Résultat escompté 2: Renforcement des capacités des Membres en matière de réduction des risques liés aux phénomènes météorologiques, climatiques, hydrologiques et environnementaux et des incidences que peuvent avoir ces phénomènes.		
Résultat escompté 3: Renforcement de la capacité des Membres à fournir des informations, prévisions et avis de meilleure qualité concernant le temps, le climat, l'eau et l'environnement à l'appui notamment des stratégies de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation aux changements climatiques.		
Résultat escompté 4: Renforcement des capacités des Membres s'agissant d'acquérir, de développer, de mettre en œuvre et d'exploiter des systèmes d'observation terrestres ou spatiaux compatibles entre eux et susceptibles de fonctionner en réseau pour effectuer des observations météorologiques, climatologiques et hydrologiques, ainsi que des observations connexes portant sur l'environnement et relatives à la météorologie de l'espace, sur la base des normes internationales établies par l'OMM.		
Résultat escompté 5: Renforcement de l'aptitude des Membres à contribuer aux efforts de recherche menés à l'échelle mondiale dans le domaine du développement des sciences et techniques météorologiques, climatologiques, hydrologiques et environnementales et à en tirer parti.		

L'examen des résultats escomptés doit tenir compte des besoins de la société à l'échelle du globe et des axes stratégiques prévus		
Résultats escomptés 2012-2015	Résultats escomptés prévus 2016-2019	Commentaires
Résultat escompté 6: Renforcement de l'aptitude des SMHN, en particulier ceux des pays en développement et des pays les moins avancés, à s'acquitter de leur mandat.		
Résultat escompté 7: Instauration de partenariats et d'activités de coopération ou renforcement des relations existantes en vue d'améliorer les performances des SMHN en matière de prestation de services et d'améliorer la qualité des contributions apportées par l'OMM dans le cadre du système des Nations Unies et des conventions internationales pertinentes et dans le contexte des enjeux stratégiques nationaux.		
Résultat escompté 8: Rationalisation du fonctionnement de l'Organisation.		

Plan opérationnel de l'OMM 2016-2019

10. Le Plan opérationnel de l'OMM fournit des précisions sur les résultats clés, les réalisations attendues et les activités à accomplir pour atteindre les résultats définis dans le Plan stratégique de l'OMM, avec les ressources fournies par le budget de l'OMM axé sur les résultats, et les activités des commissions techniques et des conseils régionaux à mener moyennant une aide en nature. Il est prévu que les activités des commissions techniques chercheront à répondre aux besoins communs et uniques des conseils régionaux, de même qu'aux progrès des recherches et des applications mondiales.

11. Les résultats clés et leurs indicateurs de performance clés respectifs doivent être examinés en fonction des changements prévus dans les besoins de la société à l'échelle du globe, les axes stratégiques, les résultats escomptés, les résultats clés et les priorités stratégiques. Les activités doivent viser à respecter la priorité stratégique prévue. Le spécimen de tableau ci-dessous doit être rempli à propos de chaque résultat escompté et des résultats clés qui s'y rattachent. Le Plan opérationnel 2012-2015⁴ de l'OMM peut aider à identifier les activités que vous pourrez vouloir poursuivre au-delà de 2015.

⁴ http://www.wmo.int/pages/about/documents/Revised_OPERATING_PLAN_fr_1296.pdf

Résultat escompté	Résultats clés actuels	Indicateurs de performance clés actuels	Résultats clés prévus	Indicateurs de performance clés prévus	Commentaires
Résultat escompté 1	Résultat clé 1.1 – Amélioration de l'accès à des produits et services sans discontinuité (avis, prévisions, informations connexes, etc.) relatifs au temps, au climat, à l'eau et à l'environnement	Analyses des avantages socio-économiques découlant de l'amélioration des services			
		Accès régulier par les SMHN aux produits émanant des centres mondiaux et régionaux			
Réalisations attendues	Activités	2016	2017	2018	2019
Résultat escompté	Résultats clés actuels	Indicateurs de performance clés actuels	Résultats clés prévus	Indicateurs de performance clés prévus	Commentaires
Résultat escompté 1	Résultat clé 1.2 – Amélioration de la prestation aux utilisateurs de produits et services météorologiques, climatologiques, hydrologiques et environnementaux	Augmentation du nombre d'utilisateurs pouvant accéder rapidement à un plus grand volume et une plus grande diversité de produits			
Réalisations attendues	Activités	2016	2017	2018	2019

Tableau 1
Cadre général proposé pour le Plan stratégique 2016-2019 de l'OMM

AVANT-PROPOS
INTRODUCTION
<ul style="list-style-type: none"> • Utilité pour la société des services météorologiques, climatologiques et hydrologiques • Finalité et contexte du Plan stratégique de l'OMM • Structure du Plan stratégique de l'OMM pour 2016-2019 • Cadre mondial pour les services climatologiques
AXES STRATÉGIQUES, RÉSULTATS ESCOMPTÉS, RÉSULTATS CLÉS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS
<ul style="list-style-type: none"> • Axe stratégique 1: Améliorer la qualité des services et leur prestation • Axe stratégique 2: Promouvoir la recherche scientifique et ses applications, ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de nouvelles techniques • Axe stratégique 3: Promouvoir le renforcement des capacités • Axe stratégique 4: Conclure des partenariats et accords de coopération et consolider ceux qui existent • Axe stratégique 5: Améliorer les méthodes de gestion de l'Organisation <p>Les résultats escomptés, les priorités stratégiques et les risques potentiels seront présentés pour chaque axe stratégique. Les axes stratégiques donnent les grandes lignes des orientations stratégiques à adopter pour satisfaire les besoins de la société à l'échelle du globe et obtenir les résultats escomptés. Les résultats escomptés correspondent aux objectifs à long terme visés par l'OMM dans l'exercice de sa mission. Les résultats clés représentent les effets attendus des résultats obtenus pour les Membres.</p> <p>Les conseils régionaux seront invités à proposer des priorités stratégiques et des activités axées uniquement sur leurs propres besoins et ceux de l'Organisation. Les priorités et activités des commissions techniques visent à traiter les besoins des conseils régionaux et promouvoir la recherche scientifique et ses applications à l'échelle de la planète.</p>
PLAN OPÉRATIONNEL DE L'OMM
BUDGET DE L'OMM AXÉ SUR LES RÉSULTATS
SUIVI ET ÉVALUATION
CONCLUSION
RÉFÉRENCES

Tableau 2
Cadre général proposé pour le Plan opérationnel 2016-2019 de l'OMM

I. Introduction	
La structure proposée pour le Plan opérationnel regroupe toutes les activités sous la rubrique Résultats escomptés et Résultats clés pour en faciliter le suivi et déceler les points communs entre les différentes activités proposées. Les activités des commissions techniques devraient s'intéresser aux besoins communs spécifiques des conseils régionaux.	
II. Activités prévues à mettre en œuvre dans le cadre des programmes de l'OMM pour la période 2016- 2019	
II.1	Résultat escompté 1
II.1.1	Résultat clé 1 pour le résultat escompté 1
Activités financées sur le budget et activités basées sur les contributions en nature des conseils régionaux et des commissions techniques	
II.1.2	Résultat clé 2 pour le résultat escompté 1
Activités financées sur le budget et activités basées sur les contributions en nature des conseils régionaux et des commissions techniques	
II.2	Résultat escompté 2
II.2.1	Résultat clé 1 pour le résultat escompté 2
Activités financées sur le budget et activités basées sur les contributions en nature des conseils régionaux et des commissions techniques	
II.2.2	Résultat clé 2 pour le résultat escompté 2
Activités financées sur le budget et activités basées sur les contributions en nature des conseils régionaux et des commissions techniques	
.	
.	
.	
II.8	Résultat escompté 8
II.8.1	Résultat clé 1 pour le résultat escompté 8
Activités financées sur le budget et activités basées sur les contributions en nature des conseils régionaux et des commissions techniques	
II.8.2	Résultat clé 2 pour le résultat escompté 8
Activités financées sur le budget et activités basées sur les contributions en nature des conseils régionaux et des commissions techniques	
Annexe sur les enjeux programmatiques de la mise en œuvre des Résultats escomptés	
Acronymes et abréviations	

REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE DU PLAN OPÉRATIONNEL

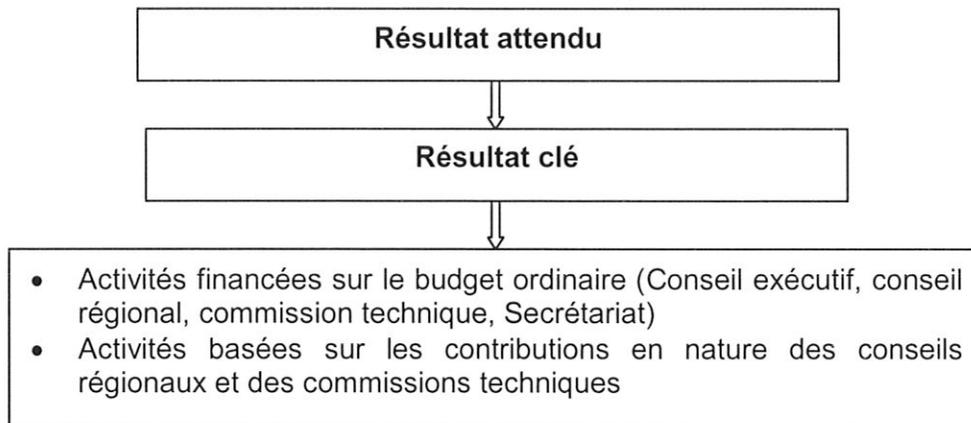


Tableau 3
Modalités et calendrier proposés pour l'élaboration des Plans stratégique et opérationnel de l'OMM pour la période 2016-2019

<p>1. Contributions en vue de la soixante-quatrième session du Conseil exécutif (2012)</p>
<ul style="list-style-type: none"> a) Le Groupe de travail du Conseil exécutif de l'OMM sur la planification stratégique et opérationnelle examine la structure proposée, le cadre général, les scénarios envisagés et le processus de planification (avril 2012) - Achévé b) Le Secrétariat élabore des propositions en vue de la soixante-quatrième session du Conseil exécutif à partir des recommandations du Groupe de travail sur la planification stratégique et opérationnelle (avril 2012)- Achévé c) Le Conseil exécutif propose d'autres éléments d'orientation sur le réseau des stations d'observation en surface pour le SMOC, les axes stratégiques, les résultats escomptés, les scénarios, la structure et le cadre général du Plan stratégique et du Plan opérationnel pour la période 2016-2019 (juin/juillet 2012) d) Le Secrétariat demande aux présidents des conseils régionaux et des commissions techniques de lui soumettre leurs priorités stratégiques axées sur leurs besoins spécifiques et ceux de l'Organisation. Les propositions relatives aux priorités de l'Organisation devront tenir compte des priorités stratégiques fixées pour la période 2012-2015. Les présidents des conseils régionaux et des commissions techniques devront également entreprendre des activités qui répondent aux priorités proposées. Les groupes de gestion des conseils régionaux et des commissions techniques devront apporter leur concours aux présidents des conseils régionaux et des commissions techniques et soumettre leurs propositions sans attendre la tenue des sessions des organes constituants (septembre 2012)
<p>2. Contributions en vue de la soixante-cinquième session du Conseil exécutif (2013)</p>
<ul style="list-style-type: none"> a) Le Secrétariat termine la rédaction de la version préliminaire des Plans stratégique et opérationnel sur la base des informations fournies par les conseils régionaux et les commissions techniques (janvier 2013) b) Les présidents des conseils régionaux et des commissions techniques sont invités à examiner la version préliminaire des Plans stratégique et opérationnel et à apporter de nouvelles contributions (janvier 2013) c) Le Groupe de travail du Conseil exécutif de l'OMM sur la planification stratégique et opérationnelle se réunit pour étudier la version préliminaire des Plans stratégique et opérationnel (avril 2013) d) Le Conseil exécutif examine la version préliminaire des Plans stratégique et opérationnel de l'OMM et indique les orientations en vue de leur développement (juin 2013) e) Les Membres sont invités à examiner la version préliminaire révisée du Plan stratégique et à faire des propositions en vue de son amélioration (juillet 2013)
<p>3. Contributions en vue de la soixante-sixième session du Conseil exécutif (2014)</p>
<ul style="list-style-type: none"> a) Le Conseil exécutif examine la version préliminaire révisée des Plans stratégique et opérationnel et formule les recommandations qui s'imposent en vue du dix-septième Congrès (juin 2014) b) Le Secrétaire général soumet pour examen la proposition préliminaire de budget axé sur les résultats pour la période 2016-2019, basée sur les Plans stratégique et opérationnel 2016-2019 de l'OMM, à la soixante-sixième session du Conseil exécutif, (juin 2014)
<p>4. Contributions en vue du dix-septième Congrès (2015)</p>
<ul style="list-style-type: none"> a) La version finale des Plans stratégique et opérationnel révisés sera rédigée en vue de sa présentation au dix-septième Congrès (octobre 2014) b) La proposition finale de budget axé sur les résultats révisé pour la période 2016-2019 sera rédigée en vue de sa présentation au dix-septième Congrès (octobre 2014)